

Paris, le 10 février 2017



Monsieur Nicolas REVEL
Directeur général
UNCAM
50, avenue du Professeur André Lemierre
75986 PARIS Cedex 20

Monsieur le Directeur général,

Vous avez annoncé, le 27 janvier dernier, deux mesures d'économies sur l'imagerie médicale.

Vous justifiez ces mesures, qui affecteront aussi bien les cabinets libéraux que les hôpitaux, par la hausse de l'activité d'imagerie. Celle-ci est réelle mais répond aux besoins de la population, de son vieillissement, de l'élargissement des indications d'imagerie et de la demande croissante par les médecins correspondants en raison d'une qualité de diagnostic toujours plus précise et de nouvelles possibilités d'intervention thérapeutique.

Le montant de ces mesures est limité selon vous. En réalité, elles viennent s'ajouter à celles prises chaque année depuis 9 ans. De plus, elles ciblent spécifiquement les capacités d'investissement aussi bien en radiologie, qu'en scanner ou en IRM.

Elles amplifieront les conséquences des mesures précédentes :

- Fermetures de cabinets de radiologie de proximité indispensables pour les médecins traitants.
- Réduction des capacités d'investissement dans des équipements offrant le meilleur des innovations à nos patients.
- Impossibilité de réduire les délais de rendez-vous pour un examen de scanner et surtout d'IRM. Ces délais sont aujourd'hui de 30 jours en moyenne et s'éloignent de l'objectif de 20 jours fixé par le Plan cancer III.

Alors que la qualité des diagnostics, des dépistages et des actes thérapeutiques en imagerie, sont le fruit d'investissement continuellement renouvelés pour maintenir les équipements au meilleur niveau, ces mesures vont, à terme, porter atteinte à l'efficacité de l'imagerie en France et donc à la santé des patients.

L'imagerie française est une des meilleures au monde. Les médecins radiologues libéraux sont reconnus pour leur haut niveau de compétences. L'excellence française ne doit pas être bradée.

.../...

Pour ces raisons, les médecins radiologues libéraux vous demandent la suspension immédiate des deux mesures annoncées le 27 janvier. Ils attendent votre réponse avant le 22 février.

L'imagerie médicale n'a pas besoin de coupes sombres mais au contraire d'un plan de développement qui assure aux patients la meilleure qualité des soins. C'est un tel plan que nous devons discuter en partenaires responsables.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération.

Docteur Jean-Philippe MASSON
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.P. Masson', written in a cursive style.

Par coursier 10/02/17